

PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NASSIGNY

Nombre de Conseillers L'an deux mil vingt et un, le 8 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal  
En exercice : 11 de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit  
Présents : 10 par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis LE BAS,  
Votants : 11 Maire.

Date de convocation Etaient présents : M. LE BAS Francis, Mme CHEVALIER Alexia, Mme  
Du Conseil municipal : PETIT Angélique, Mme NOURISSIER Christel, Mr FERRAGU Roland,  
2 février 2021. Mr CHAUSSET Robert, Mr MATHE Gérard, Mme PETIT Nathalie, Mr  
THORINEAU Pierre-Louis, Mr Sébastien PREVOST.

Absent excusé (s) : M LESCURAT Maxence

Pouvoirs : M LESCURAT Maxence à Mme CHEVALIER Alexia.  
Monsieur Pierre-louis Thorineau a été élu secrétaire de séance.

→Le procès-verbal de la réunion du 14 janvier 2021 est approuvé.

→Mr le Maire informe que l'étude de l'état des bâtiments mairie-école est lancée avec l'ATDA.

Mme Manzanares accompagné d'une collègue spécialiste des aménagements extérieurs viendra à Nassigny le 24 mars 2021 à 9h30 pour une réunion de travail. Mr le Maire informe que cette réunion est ouverte à tous les conseillers.

Parallèlement, Mr Gauthier du SDE03 a pris contact avec la mairie pour réaliser un diagnostic énergie sur ces bâtiments.

Sur la préconisation de Mme Manzanares, la mairie a contacté la société CHEVRIER pour établir un diagnostic sur les tyrans installés au bâtiment de l'école : coût 350 € HT.

→Monsieur le Maire propose à l'assemblée de commencer par les points 1, 3 et 4 et de terminer par le point 2. L'assemblée accepte.

**N°ordre : 01**

**Objet : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'ATDA, mission étude de faisabilité.**

Le maire informe le conseil municipal qu'il a été demandé en début d'année à l'ATDA un état des lieux des bâtiments communaux de Nassigny : mairie, école. Il explique également que l'ATDA peut réaliser une étude de faisabilité pour la réhabilitation de ses bâtiments.

Le maire propose au conseil municipal de signer avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier (A.T.D.A.) la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage ayant pour objet la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation des bâtiments communaux suivants : mairie et école.

Monsieur le Maire précise que la présente convention est conclue à titre gratuit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'A.T.D.A, pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour la réhabilitation de la mairie et de l'école.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document à intervenir.

**N° ordre : 03**

**Objet : Renouvellement des rythmes scolaires pour le RPI Givarlais - Maillet- Nassigny – Reugny.**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de l'académie de Clermont-Ferrand qui désire connaître l'organisation du temps scolaire à la rentrée 2021.

- Vu le décret 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaires pour les écoles maternelles et élémentaires publiques.
- Vu l'accord favorable du conseil d'école du 4 février 2021.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de rester à la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours à la rentrée scolaire 2021 pour l'école de Nassigny.
- Propose que les horaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi soient les suivants : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

**N° d'ordre : 04**

**Objet : Voirie communale – Demande de subvention Départementale au titre du dispositif de soutien aux travaux de voirie**

Monsieur le maire rappelle que le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Allier doit être déposé avant le 15 février 2021.

En se référant à la note préparatoire, il est donc demandé de se prononcer sur le choix des voies qui seront refaites :

- Le chemin de Davouet
- La route de Champvallier
- La route du Désert
- La rue des Saules (éventuellement)

Un conseiller intervient en signalant que le route de Champvallier n'est pas la bonne voie car il s'agit de travaux sur la route du Centre de la France. Après vérification, il s'avère que la voie communale n°2 a comme intitulée : Rte de Champvallier et du Centre de la France.

Une question est posée sur le chemin de Davouet par rapport à un éventuel projet de Méthanisation sur Vallon-en-Sully pour lequel une conduite de gaz serait implantée sur l'accotement dudit chemin.

Monsieur le Maire informe qu'il a contacté les personnes porteuses du projet. Effectivement un projet d'unité de méthanisation est en cours avec vraisemblablement un dépôt de permis de construire cette année et un démarrage de l'unité en 2022. Une conduite de gaz sera implantée sur l'accotement du chemin de Davoué pour rejoindre la conduite existante sur la RD 301.

Un débat s'ensuit sur l'opportunité de faire des travaux de voirie sur un chemin qui risque d'être dégradé par l'implantation de la conduite de gaz. Monsieur le Maire rappelle que la conduite se met en accotement et que l'entreprise sera tenue de rendre les lieux dans le même état qu'avant travaux.

La question suivante est posée : qui est pour la réfection des 4 voies citées. ?

Les conseillers choisissent à l'unanimité les 4 voies.

→ Délibération

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient d'engager les travaux de réparation de la voirie communale et que ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention départementale au titre du dispositif de soutien aux travaux de voirie. Il présente aux conseillers le travail effectué par la commission de voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide de retenir les voies suivantes pour bénéficier de subventions : VC1, VC2, VC14 et chemin de Davoué.
- Sollicite le Conseil Départemental de l'Allier pour une subvention au titre des travaux de voirie.
- Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.
- Approuve le plan de financement ci-dessous :

Récapitulatif des travaux :

	HT	TVA	TTC	Linéaires
Chemin de Davouet	16 525,00	3 305,00	19 830,00	415 m
Rte du Centre de la France – VC2	18 495,00	3 699,00	22 194,00	710 m
Rte du Désert – VC1	14 053,50	2 810,70	16 864,20	410 m
Rue des Saules – VC14	6 187,00	1 237,40	7 424,40	180 m
Imprévues	839,50	167,90	1 007,40	
<b>Sous-total</b>	<b>56 100,00</b>	<b>11 220,00</b>	<b>67 320,00</b>	
Honoraires ATDA 3% du HT	1 683,00	-	1 683,00	
<b>Total</b>	<b>57 783,00</b>	<b>11 220,00</b>	<b>69 003,00</b>	

Plan de financement estimatif :

Travaux	Dépenses	Recettes
Travaux voirie	69 003 €	
CD03 30 % du HT		17 335 €
Autofinancement		11 668 €
Emprunt sur 10 ans		40 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 003 €</b>	<b>69 003 €</b>

Ces travaux seront inscrits à l'opération d'équipement 101 du budget primitif 2021, article 2315.

**N°ordre : 02**

**Objet : Consultation pour le projet méthanisation de la Centrale Biométhane du Val de Cher, lieu-dit « les Contamines » à Nassigny.**

Monsieur le Maire rappelle que la consultation est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> février 2021<sup>e</sup> que l'information a été donnée aux conseillers à plusieurs reprises. Il rappelle également que c'est une simple consultation sans enquête publique compte-tenu de la capacité de l'unité de méthanisation.

Mme Nourissier prend la parole et revient sur la note qu'elle a envoyé à tous les conseillers. Elle souligne que la réponse à son email que lui a fait Mr Regnault de CBVC est incomplète et ne répond pas à ses questions.

Elle informe qu'elle a fait des recherches très complètes sur les unités de méthanisation en Allemagne qui engendrent d'après elle énormément d'incidents et d'accidents mortels. Pour la France, elle cite l'incident qui s'est produit dans le Finistère au mois d'août 2020.

Les conseillers débattent sur le sujet.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à étudier le dossier de consultation à la mairie et propose de se réunir le 22 février pour ce point.

Fin de la séance à 21 h.

*Délibérations prises des numéros : 01, 03, 04. Le point 02 est ajourné.*

*Etaient présents et ont signé :*

CHAUSSET Robert	
CHEVALIER Alexia	
FERRAGU Roland	
LE BAS Francis	
LESCURAT Maxence	Pouvoir à Chevalier Alexia
MATHE Gérard	
NOURISSIER Christel	
PETIT Angélique	
PETIT Nathalie	
PREVOST Sébastien	
THORINEAU Pierre-Louis	

